

Inchonneur Parents

107  
Sans doute qu'avez esté trouvez de ne trouver de mes  
lettres parmi celles qu'aucuns des vôtres ont depesché de  
Hildelberg. Je m'en suis sincèrement excusé sur la  
brièveté du séjour qu'y avons fait au regard de plusieurs  
belles choses qui s'y offroient à remarquer. Maintenant  
que Mons. l'Ambassadeur fait despesche express pour la  
Haye je ne puis manquer d'y mesler quelque chose de mes  
nouvelles qui j'espère ne vous seront jamais desagréables  
tant qu'il plaira à Dieu me faire la grace de vous pouvoir  
assavoir de ma bonne disposition, comme jusqu'à présent  
je n'ay sujet de faire autrement. Je prie ce bon Dieu  
qu'il vous comble de mesme contentement. C'est la sollicitude  
qui me fait maintefois bander la senser en arrière pour  
n'avoir moyen d'entendre de vos nouvelles qu'après tant  
de semaines, au bout desquelles au moins j'anticipe le  
contentement de trouver de vos lettres à venir. Nous  
faisons estat d'estre encor plus de 3. semaines en chemin  
avant que d'y arriver. Le regard aura plus difficiles  
chemins qui nous restent: mais aussi ne retarderont nous  
tant dorénavant. Estants à peu pres venus à bout des  
affaires qu'avoit à faire Mons. l'Ambassadeur à ces Princes  
Venis. Je ne fuy point estat de vous deduire par le menu  
quand, comment et qui sont ceux qu'avez veus parci devant.  
Pour toute particularité je m'en suis rapporté à une  
longue lettre que Mons. de Sommeville me dit avoir fait  
à Mad. sa Mère, par ou trouver apprendre le principal de  
ce qui nous est arrivé durant le voyage. Peut être qu'en  
mon journal il se trouvera quelque chose de plus particulier.



Après avoir fermé ces feuillets, la dépêche de Me<sup>s</sup> l'Alambert, est redonnée sur moy; qui est donc  
 la première installation au Secrétariat. J'écris ce mot par de a. heures et pas minute. tout la d<sup>e</sup> dépêche  
 m'a donné de la peine, pour qu'elle y ait tout de chiffres. Il y a deux lettres l'une aux Etats d'Orléans  
 l'autre à son Duc. Celle-ci est longue et écrite de ma main, dont j'ai prié mon D<sup>e</sup> de vouloir être adverti, car  
 pour la cour aux Etats d'Orléans, l'Amb. en a baillé la charge à Levesque pour me soulager. Sa main  
 est rude et puante, dont j'auroy hélas quelle fut prise pour la com<sup>te</sup>nt. Car il y pourroit y pourroit y pourroit  
 s'il luy plaît.

conclusionem aliquando apud me non est de comitate vero cui Secretarij  
 minus commode deferri possit: qui libere ad D<sup>ni</sup> Legatum accessit  
 percontatas aperte equid ex me nomine honestatum vult. Anxius  
 ille protinus, atq; operâ manuz m<sup>æ</sup> uti deerat jam ante sese  
 assiduit non ante tamen quam videtur essimus, ut qui primus muneris  
 sui locus futurus esset. Porro non suum sed Legationis Secretarium  
 nuncupandum fuit me, quod magis ex dignitate cum m<sup>æ</sup> tua fieri futurum  
 ipse censuit. Non videtur ab eis fuit ut harum ista sperantur  
 in pulgus nrum, nimirum delictis me D<sup>ni</sup> Legatum ex omni comitate  
 cui illud ondis precipui mandatum vult. Anxius videtur quæso  
 Legatus ut non ignorat, nam egomet de d<sup>ni</sup> Secretarij sermonem habuit  
 cum ipso memini.

*[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through or a separate note.]*



A Monsieur

Mons. Huygens Secretaire  
d'Etat

A  
La Haye.

jusqu'a ici et nous accompagneront en ju  
it a Zurich ou autre part: car pour le  
guides et tout compte il en y  
qui monte haut, dont on s'  
ossible. Demain Dieu  
Tubingen; mais ne  
aller le plus